



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

2018/43

Séance du 9 mars 2018 à 18 H 00

Date de convocation : 20 février 2018

L'an deux mille dix-huit, le vendredi 9 mars 2018, le Comité Syndical s'est réuni au siège du SIRTOM, avenue du 4 juillet 1776 à BRIVE, sous la Présidence de Monsieur Yves LAPORTE.

Objet : Versement subvention et dotation SIRTOM/Comité des Œuvres Sociales

Nombre de membres en exercice :	150
Représentant 180 voix, soit 144 membres à 1 voix et 6 membres à 6 voix	
Présents :	93
Votants : 91 x 1 voix + 2 x 6 voix =	103
Et Pouvoirs : 3 x 1 voix + 2 x 6 voix =	15

Par délibération en date du 12 mars 2012, le Comité Syndical a approuvé une convention de partenariat entre le SIRTOM et le Comité des Œuvres Sociales.

Selon cette convention, je vous propose :

- de verser, au cours du 1^{er} trimestre, les subventions et dotations dues au titre de l'année 2018 soit :

30 554.15 € au titre de la subvention 2018,
1 811.30 € au titre du restant dû pour 2017,
13 790.70 € au titre de la dotation 2018.

- d'autoriser Monsieur le Président à signer les documents nécessaires
- de délibérer sur cette proposition.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Le Président,


Yves LAPORTE